

LE QUÉBÉCOIS

Parait tous les jours.

Les abonnements commencent le 1er et le 15 de chaque mois.

Les frais de poste sont à la charge des éditeurs. L'abonnement sera invariablement payé d'avance. Aucune exception ne sera faite à cette règle.

ABONNEMENT :

Un An	\$2.50
Six Mois	1.25
Trois Mois	70
Par Semaine	96

LE NUMERO, UN CENTIN.

ANNONCES :

Les annonces se font par ligne, par insertion et par centime la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Ateliers de marbrures, reliures et déjeûs, de centimes chacune.

Toutes correspondances, communications etc. devront être adressées à

Masson et Morissette

Éditeurs-Propriétaires.

Québec, 4 Octobre 1880.

A l'honorable M. Langevin,

Les intérêts de la classe ouvrière dans le district et la cité de Québec sont, depuis longtemps, sacrifiés à un égoïsme particulier qui, pour n'être pas toujours connu, n'en existe pas moins et n'en est pas moins odieux. Cet égoïsme réside surtout dans les hautes sphères politiques, et nous croyons, monsieur le ministre, malgré tout le respect que nous voulons vous porter, que vous n'y êtes pas étranger.

Vous vous dites notre chef. Nous vous avons monté au pouvoir, et vous devriez être le gardien de nos droits et de nos intérêts. Mais de fait, vous n'êtes rien pour nous. Où est l'effet de vos promesses ? où sont les résultats publics de votre administration ? Nous savons que vous êtes encensé, adulé, par un certain nombre de nos compatriotes qui trouvent leur avantage à vous flatter. Vous avez la renommée de savoir récompenser les amis qui travaillent pour vous, et cette renommée est une invitation souriante aux besoigneux mendians qui nous entourent. Mais les amis qui n'ont travaillé pour vous que dans la vue des intérêts publics, vient avec chagrins ces intérêts sacrifiés par vous aux besoigneux susdits. Ils veulent aujourd'hui tirer leurs comptes avec vous. L'année présente sera close bientôt ; il est de la plus haute importance que l'année nouvelle qui s'annonce ne commence pas avant un règlement définitif entre nous.

Et sans autre préambule, nous entrons en matière. Nous avons déjà appelé votre attention, monsieur le ministre, sur les travaux qui

devaient être faits cette année à la Grosse-Île, et sur l'argent voté pour ces travaux. Mais ces travaux, qui devaient être terminés maintenant, ne sont pas encore commencés. Quelle est la cause de ce retard ? A quoi sert au district de Québec le vote d'un argent qui demeure sans emploi ? A quoi lui est utile la promesse de travaux qui ne sont pas exécutés ? L'émigration aux États-Unis a pris, cette année, des proportions considérables. Pourquoi ? Parce que, entre autres raisons, l'ouvrier n'avait pas d'ouvrage. Et pourquoi l'ouvrier n'a-t-il pas d'ouvrage quand des travaux publics pour lesquels le parlement d'Ontario a voté \$13,000 de dépenses, sans exécution.

Ce n'est pas tout ; \$10,000 ont été votés pour des travaux à faire à la Douane de Québec. Un semblant d'ouvrage y a eu lieu, un semblant, entendez-vous ? Monsieur le ministre, vous êtes presque sur les lieux, et nous aussi ; rien de plus facile donc que de se rendre compte de l'état des travaux qui n'ont certainement pas encore coûté \$1,000.

Ce n'est pas tout ; vous vous rappelez, monsieur le ministre, le montant, assez respectable voté pour les travaux à faire au cap qui se trouve à l'extrémité de la terrasse Frontenac ! L'année dernière, ces travaux n'ont reçu qu'un commencement d'exécution que vers la Toussaint. Des canadiens-français y furent employés d'abord, mais trois ou quatre jours au plus. Ils dirent cesser pour faire place aux irlandais, journaliers de bord, que protégeait M. McGreevy. Les travaux durèrent jusque vers Noël. Cette année, ils n'ont pas encore été repris. Quand le seront-ils, monsieur le ministre ? Attendez-vous les ordres de M. McGreevy ?

Nous avons bien d'autres faits que ceux-là à soumettre à votre considération, mais pour le moment, ils suffisent. Il paraît que Sa Majesté est sur le point d'ajouter un nouveau fleuron à votre couronne d'homme d'état. Si le cas est vrai, Sa Majesté usurpe notre besogne, et empiète sur nos privilèges. C'est nous que vous avez prétendu vouloir servir. Réellement, vous êtes à notre service, et c'est à nous qu'il appartient d'apprécier l'utilité et la valeur de vos services. Nous croyons Sa Majesté trop polie pour venir sans raison se mêler de nos affaires. C'est à nous qu'il appartient de vous décorer, et nous sommes à l'œuvre. Pour notre part, nous ne voudrions pas entrer dans le palais de Sa Majesté pour la dépouiller de sa maîtrise sur ses serviteurs, et nous prétendons bien ne pas nous laisser ravir la maîtrise qui nous appartient sur les nôtres.

Au revoir !
LES OUVRIERS.

Sera-t-il Ministre ?

Sous le titre susdit, nous lisons dans le journal *La voix du Peuple*, publié à St-Jean, ce qui suit :

On s'occupe beaucoup dans la Presse de l'hon. M. Mercier, c'est certainement un sujet digne d'attirer l'attention publique et nous rendons toute justice au mérite et au talent de l'ex-collègue de M. Joly.

Que l'on vante M. Mercier, nous n'y trouverons rien à redire, mais qu'on en fasse un homme indispensable à la prospérité de la Province de Québec, voilà ce à quoi nous nous objecterons.

M. Louis Honoré Mercier est un ancien conservateur ; il ne demandait autrefois à la Providence, que de mourir dans les plis du drapeau conservateur ; il a singulièrement mitigé depuis ses intentions sur ses fins dernières et nous sommes encore à nous demander si l'appât d'un portefeuille ne le ferait pas revenir à ses premières amours. Dans tous les cas, nous ne sommes pas disposés à accepter l'entrée de M. Mercier dans un gouvernement dont M. Chapleau serait le chef.

Nous sommes de plus très disposés à croire que l'hon. M. Loranger ne voudrait pas plus s'allier à M. Mercier qu'à M. Irvine et le procureur général, est certainement un des membres les plus importants et les plus populaires du cabinet actuel.

Que M. Mercier se sente dégoûté du régime libéral, nous n'en serons pas étonnés.

Que cet hon. monsieur comprenne qu'il lui est facile d'utiliser ses aptitudes et ses talents pour le plus grand bénéfice de tout le pays, nous comprendrons la chose sans surprise et nous en serons heureux ; mais que le parti conservateur, même avec un Chapleau pour chef, ne puisse se maintenir, qu'avec l'aide de transfuges, voilà encore une fois, ce à quoi nous ne voulons pas consentir.

M. Mercier, peut revenir combattre dans nos rangs, nous l'accepterons s'il vient vers nous, mais nous n'allons pas vers lui. Que le représentant de St. Hyacinthe, fasse ses preuves comme conservateur, qu'il se place dans nos colonnes comme simple soldat et en un mot qu'il gagne ses épaulettes, avant que d'espérer à être du coup passé capitaine.

Nous ne manquons pas d'hommes de talent dans le parti conservateur, et nous pouvons facilement trouver tout ce qu'il nous faut chez nous, avant d'aller frapper à d'autres portes.

M. Mercier serait-il donc indispensable à M. Chapleau, ou M. Chapleau serait-il indispensable à M. Mercier, pour la réalisation de son programme politique ?

Nous avançons bien franchement que c'est là une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre ; et nous laissons à l'opinion publique le soin de dire si les dernières rumeurs ne devraient pas être contredites par l'hon. M. Mercier, lui-même.

Le parti conservateur a reconquis le pouvoir à Québec, contre le gré et la volonté de M. Mercier, qui a énergiquement combattu le gouvernement pendant la dernière session et qui a, à lui-même, fait et suscité plus d'opposition au gouvernement que tous les autres membres libéraux pris ensemble. Ce monsieur a agi avec tact, avec habileté, et c'est justement pour cela que nous lui demandons d'être de bonne foi aujourd'hui.

" Nous pensons que l'entrée de M. Mercier dans un gouvernement conservateur, ne serait qu'une source de faiblesse pour ce gouvernement, et nous espérons que l'hon. M. Chapleau et son digne collègue, le procureur-général, ne mettront pas le parti conservateur dans une position presque impossible à défendre.

" Nous avons nos hommes, en qui nous avons confiance, et nous avons essayé assez de luttés pour ne pas accorder notre confiance à ceux qui nous ont combattus.

" Que M. Mercier se résigne donc à faire anti-Chambre, avant que d'être admis, à avoir ses coutées franches chez nous ; qu'il y revienne comme l'enfant prodigue, mais moins heureux que ce dernier, il ne nous verra pas tuer le veau gras pour le recevoir. Nous pouvons offrir à la Province, après le départ de M. Chapleau, un gouvernement dont M. Loranger serait le chef et qui n'aurait pas besoin de M. Mercier pour se maintenir et commander la confiance de la Chambre.

A UN CONFÈRE.

Il est faux, absolument faux que le gouvernement provincial ait refusé une situation à M. Philippe Masson, mais c'est tout le contraire qui est vrai. A plusieurs reprises, par lettres ou autrement, M. Masson a reçu, de bonne source, l'assurance formelle qu'il serait placé. Cette assurance n'a jamais été démentie, et existait encore lorsque le *Québécois* a été fondé.

M. Masson possède, du reste, les titres les plus légitimes à une situation.

Il y a près de huit ans déjà, en 1873, il a subi son examen devant le Bureau des Examineurs du service civil, et a obtenu un certificat de première classe. Bien plus, les applications qu'il a adressées au gouvernement actuel ont reçu l'appui de MM. le curé et les vicaires de St-Roch, de M. l'abbé Bolduc, et de plusieurs laïques éminents, tant libéraux que conservateurs.

Mais M. Masson avait l'intention de n'accepter une situation qu'à défaut d'une autre carrière. Il croit avoir ce qu'il lui faut. La promesse des dragées ministérielles ne change rien à sa manière de penser et d'écouter. Il veut garder la libre maîtrise de ses sentiments et de leur expression.

Il est de toute justice que le service civil soit ouvert à tout homme qui a donné des preuves sérieuses et obtenu des certificats authentiques de capacité. Sous le gouvernement actuel, il n'en a pas été ainsi ; mais M. Masson n'a pas à s'en plaindre pour lui, et ne s'en plaint pas, puisqu'il n'avait, pour obtenir une situation assez prochainement, qu'à demeurer silencieux et à ne pas accepter la rédaction du *Québécois*.